

L'avortement, des militants l'ont fait passer bien avant la loi



Le procès de Bobigny en 1972 : une lycéenne de 16 ans victime d'un viol est poursuivie pour avoir avorté.

«Du jour où la loi est passée, je n'ai plus fait un seul avortement, je détestais ça !». Première femme gynécologue à Toulouse, Marie s'était installée dans le quartier HLM de Bagatelle au début des années 70. Ses patientes venaient en consultation de toute la ville, mais certaines arrivaient d'Espagne pour une demande particulière, «embarrassées» par une grossesse non désirée.

La contraception n'était pas encore autorisée, les avortements clandestins se multipliaient dans toutes les couches de la société.

Toulouse, ville contestataire

Marie se souvient : «Au MLAC, (*Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception*), on observait trois critères avant d'intervenir : la jeune fille ou la femme devait être sans le sou pour aller se faire avorter en Hollande, (*où l'IVG était légale*), il fallait qu'elle soit en détresse psychologique, et on ne devait pas toucher un seul centime pour cet acte. L'autre règle, dans le cas où l'avortement serait effectué par un non médecin, consistait à ne pas intervenir seul, pour prévenir le réseau en cas de problème.»

Le réseau ? C'était un ensemble informel de féministes du MLF, de médecins dont certains ne pratiquaient pas mais pouvaient indiquer quelqu'un qui..., et aussi de femmes qui avaient eu recours à l'avortement, de militants de gauche, etc. Et dans la France pompidolienne des lendemains de mai 68, Toulouse était agitée de nombreux mouvements contestataires.

Lucien, qu'on appelait le plombier parce que c'était son métier, était l'un des plus actifs du réseau des «avorteurs» bénévoles.

«J'avais appris le geste avec des anars à Bordeaux»

Sage résident d'une maison de retraite, l'homme de 84 ans, toujours prêt à réveiller son grand rire, estime avoir pratiqué 200 avortements à Toulouse entre 1971 et 1975. Était-ce par réflexe d'humanité, comme Marie qui se défend d'avoir eu «la sonde entre les dents ?»

Pour Lucien, l'engagement était d'abord politique : «J'étais anarchiste, non violent, et pour le contrôle des naissances !» se souvient ce néo-malthusien. Jeune père, il mit d'abord cet engagement en pratique avec son épouse. «J'avais appris le geste avec des anars à Bordeaux, et j'y suis parvenu sans difficulté».

Lucien arrivait chez les gens avec son cabas de plombier, avec au fond une pochette contenant speculum, sonde et désinfectant. Psychologiquement traumatisante, l'intervention était très délicate. Elle consistait à introduire une sonde dans le col de l'utérus pour provoquer un spasme d'expulsion. Les risques d'accident et d'infection étaient réels.

«L'intervention durait entre un quart d'heure et une heure, le mari était souvent là au début mais il changeait de pièce !», raconte Lucien, soulagé de n'avoir «jamais eu de problème, de dénonciation ni de mot désobligeant.» Étudiantes, ouvrières mineures, institutrices, mères de quatre enfants, il ne les voyait qu'une fois et oubliait leur adresse une fois la porte refermée.

Marie avait failli être inquiétée, «par un salopard qui m'a trahi». Hors la loi, elle risquait aussi des sanctions de l'Ordre des médecins «qui était contre l'avortement dépenalisé et la contraception gratuite.»

Des années plus tard, elle fera partie des praticiens condamnés par l'Ordre, mais pour une autre raison : la grève des cotisations.